

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **23 novembre 2023**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Jean-Philippe MOULY, Brigitte BILLOUX.

Excusés : Ernest DURAND donnant pouvoir à Madame PRAT, Thierry VIALARD, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT, Zalifaou BERNÈS.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

**Objet : Chantier Umodis**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la société Umodis souhaite acquérir une partie de la parcelle A1369 évaluée à 165 m2 se trouvant 2 Avenue du Relai.

Monsieur le Maire rappelle que le prix de vente est de 35 € le, et propose de négocier cette vente au même prix soit 35 € le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte la cession d'une partie de la parcelle a 1369 pour une superficie de 165 m<sup>2</sup>.
- Fixe le Prix de Vente au prix de 35 € le m<sup>2</sup>
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

